



Garder les anciens et renvoyer les jeunes ?

La direction désavouée par le CE et les CHSCT Le bon sens gagne du terrain !

Le CE et les CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail) ont été consultés sur le projet de passage à mi-production de la tournée A du système 2 (3008/5008/DS5).

Un mauvais projet

La direction ne prend pas de gants et annonce le renvoi de 300 intérimaires en novembre et décembre, sans parler des nombreux salariés qui devront changer de poste ou de tournée.

C'est une double aberration :

- Certains seraient privés d'emploi alors que d'autres croulent sous des charges de travail excessives
- Les jeunes seraient renvoyés à Pôle-emploi alors que de nombreux anciens attendent de pouvoir partir en congé senior.

Premier effet kiss-cool

Les élus dans les CHSCT ont donné un avis défavorable au mauvais projet de la direction.

Projet direction	Pour	Contre
CGT		21
CFDT		2
FO	10	
CFTC	1	5
CFE/CGC	1	7
Total	12	35

Deuxième effet kiss-cool

Le CE du 24 septembre a aussi donné un avis défavorable au projet de la direction.

Projet direction	Abstention	Contre
CGT		7
CFDT		1
FO	2	
CFTC		1
CFE/CGC	4	
Total	6	9

Ces avis ne sont que consultatifs mais ils démontrent que le projet de la direction n'a convaincu ni les salariés ni leurs délégués.

Propositions CGT pour l'emploi

La CGT a proposé 2 mesures pour compenser l'impact de la baisse temporaire de production :

- 1) L'allègement des charges de travail pour limiter les problèmes de santé et améliorer le bon direct.
- 2) L'anticipation des départs en congés-senior initialement prévus en 2015 et 2016. Une telle anticipation permettrait aux anciens de bénéficier plus tôt de la dispense d'activité et aux plus jeunes de garder leur emploi, qui pourrait être pérennisé avec le lancement dans quelques mois de la remplaçante de 3008 et la fabrication prévue d'un véhicule pour OPEL.

Une motion adoptée au CE

Après la lettre ouverte envoyée par la CGT à M. Gallois (sans réponse à ce jour), et la direction continuant de faire la sourde oreille, le CE a adopté une motion demandant à la direction de :

- 1) Revoir son projet afin de préserver l'emploi
- 2) Privilégier un allègement des charges de travail.
- 3) Etendre à Sochaux le dispositif de départ anticipé en congé-senior (comme à Rennes)
- 4) Prendre en compte les propositions des représentants du personnel (respect des souhaits des salariés, plan de formation, etc...)

Motion du CE	Pour	Abstention
CGT	7	
CFDT	1	
FO		2
CFTC		1
CFE/CGC		4
Total	8	7

La CGT regrette que certains aient fait le choix de s'abstenir pour ne pas déplaire à la direction, mais se réjouit qu'il y ait eu une majorité au CE pour défendre des propositions de bon sens soutenues par une majorité de salariés.

Les 30 septembre et 16 octobre

Ensemble, on dit STOP au recul social

Offensive du MEDEF

S'appuyant sur les déclarations d'amour du gouvernement, le MEDEF multiplie ses exigences de casse de nos garanties sociales.

M. Gattaz, revendique sans honte :

- Le dynamitage du SMIC
- La remise en cause des 35 heures
- La suppression de 2 jours fériés,
- La « simplification » du Code du travail,
- La suppression des « seuils sociaux » (droit pour les salariés à avoir des délégués et un CE)

Pourquoi s'arrêter là ? Le rétablissement de l'esclavage permettrait plus sûrement de réduire les « coûts » des entreprises !



Le choix du gouvernement

Avec le « pacte de compétitivité », le gouvernement a fait le choix de capituler devant les multinationales.

Les 40 milliards d'exonération de cotisations patronales sont récupérés sur les familles avec l'augmentation de la TVA, le gel des retraites, la casse des services publics.

- Au moment même où la distribution de dividendes par les entreprises du CAC40 vient de battre un nouveau record.
- Au moment où les difficultés des familles plombent la consommation, l'activité économique et la croissance, y compris au détriment des commerçants, artisans, et petites entreprises !

La provocation de trop

Alors que le gel des retraites et la suppression de la ½ part fiscale pour les veufs et veuves plongent de nombreuses personnes âgées dans la misère, le gouvernement leur annonce une prime de 40 € (soit l'équivalent de 3,33 € par mois) à condition d'avoir moins de 1200 € de revenu.

Parce qu'à 1250 € les retraités sont des privilégiés ?

Vous êtes dans le collimateur

Les futures retraites des salariés aujourd'hui en activité sont aussi visées.

Dans les négociations sur les retraites complémentaires (ARRCO, AGIRC) le MEDEF propose :

- De baisser le niveau des retraites, en augmentant le « prix d'achat » du point pour les salariés, et en gelant sa valeur pour les retraités.
- De porter l'âge de la retraite sans décote de 65 à 69 ans à partir de la génération née en 1959 !

Si les salariés ne s'occupent pas de leur retraite, le MEDEF s'en occupe pour eux !

Journée dans l'unité

Dans le cadre de la journée unitaire CGT, FO, CFTC, CFE/CGC,

Rassemblement
mardi 30 septembre à 17 H
Gare de Montbéliard

Les salariés qui quitteront le travail pour se rendre à cette initiative sont couverts à partir de 16H30 par le mot d'ordre CGT.

Ce n'est qu'un début

Au-delà de cette manifestation du 30 septembre, la mobilisation doit se poursuivre contre la politique de détricotage et de casse menée par le gouvernement et le MEDEF.

La CGT vous appelle à participer à la journée du 16 octobre avec manifestations à Paris.
Inscription pour les bus auprès des militants CGT